



MINISTÈRE DES FINANCES

Le Ministre

N°Réf : **1975**

Kinshasa, le **24 JUIL 2026**

CAB/MIN/ FINANCES/ECO-PS/WNS/PNB/2026



Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ;
- Monsieur le Ministre des Mines ;
- Madame la Ministre de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat ;
- Madame la Vice-Ministre des Finances ;
- Monsieur le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC.

(Tous) à **Kinshasa/Gombe**

A Messieurs les Directeurs Généraux de :

- La DGDA ;
- La DGI ;
- La DGRAD.

(Tous) à **Kinshasa/Gombe**

Concerne : **Collecte des données pour élaborer le rapport ITIE-RDC 2024**

Messieurs les Directeurs Généraux,

Dans la perspective de l'évaluation des progrès de mise en œuvre de l'ITIE en RDC par des instances internationales qui démarre le 1^{er} octobre 2026, le Comité Exécutif a résolu de produire puis de publier le rapport ITIE-RDC 2024, **avant le 31 août 2026**.

A cet effet, le respect de cette échéance requiert la mobilisation de toutes les parties prenantes impliquées dans le processus de déclaration. Ainsi, je vous demande, chacun en ce qui le concerne, de prendre les dispositions nécessaires afin que vos services procèdent à la télédéclaration, dans le progiciel TSL du Secrétariat technique de l'ITIE-RDC, de l'ensemble des recettes perçues en 2024 auprès des entreprises des secteurs minier et pétrolier relevant de votre régie, conformément au format requis.

Les informations concernées devront être déclarées au moyen des formulaires prévus à cet effet dans le progiciel TSL du Secrétariat technique de l'ITIE-RDC. Ces formulaires devront être téléchargés, renseignés avec soin, vérifiés, validés par les responsables habilités, puis téléversés dans ledit progiciel, conformément aux procédures établies.



Par ailleurs, compte tenu des délais impartis, le processus de remplissage et de téléversement des formulaires devra être engagé sans délai et être achevé au plus tard le **30 juillet 2026**. Afin de faciliter cette opération et d'assurer le respect de cette échéance, une équipe du Secrétariat technique de l'ITIE-RDC sera mise à la disposition de vos services pour leur fournir l'appui technique nécessaire tout au long du processus de déclaration.

Enfin, la qualité et la crédibilité du rapport ITIE-RDC 2024 étant tributaires de l'exactitude des informations déclarées, je vous prie de transmettre à l'Inspection Générale des Finances (IGF), aux fins de certification, le formulaire synthèse de déclaration dûment signé et revêtu du cachet officiel, accompagné d'une copie électronique des données téléversées dans le progiciel TSL. J'attire votre particulière attention sur la nécessité de respecter strictement le délai de télédéclaration susmentionné, afin de permettre la production et la publication du rapport ITIE-RDC 2024 dans les délais prescrits.

Veuillez agréer, **Messieurs les Directeurs Généraux**, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Ministre empêché,

Gracia YAMBAZADI

Vice-Ministre

